

Résolution adoptée à l'unanimité lors de l'Assemblée générale des personnels du Grand Théâtre de Genève du 23 septembre 2022

L'entrée en vigueur en 2023 du Règlement sur les inconvénients de service horaire aura comme conséquence de supprimer les indemnités payées sous forme de forfaits ainsi que les indemnités pour les collations et les repas. Les collaborateurs-trices du Grand Théâtre de Genève (GTG) sont presque les seul-e-s encore au bénéfice d'un versement d'indemnités forfaitaires.

L'article 5 (Durée du travail) du RATT LC 21 152.41 pour le personnel du GTG prévoit toute une série de dérogations au temps et à l'organisation de travail, qui ne sont pas formalisées ni listées de manière exhaustive et pour lesquelles, il n'est pas prévu d'indemnité spécifique. Au moment de la négociation de ce règlement, les forfaits pour inconvénients horaires ont été considérés par les collaborateurs-trices comme suffisants pour **compenser les autres désagréments qui découlent du travail spécifique à l'activité du Grand Théâtre. Ces forfaits sont censés dédommager, du moins en partie, les inconvénients horaires liés au planning, mais aussi la pénibilité du travail exécuté sur scène.**

Le personnel du Grand Théâtre de Genève, réuni en assemblée générale demande au Conseil administratif d'ouvrir en urgence des négociations avec les représentants du personnel et lui fixe un délai au 14 octobre 2022.

De plus, il décide à l'unanimité un rassemblement de protestation le mercredi 28 septembre 2022 de 16h30 à 18h00 sur le parvis du Grand Théâtre.

Si aucune avancée significative n'est constatée, des mesures de lutte adoptées par l'Assemblée générale du 23 septembre 2022 seront mises sur pied, avec un préavis de grève **pour le 21 octobre 2022.**

Si aucune solution satisfaisante n'a été trouvée, les personnels du Grand Théâtre de Genève décident de ne plus appliquer le Règlement dérogatoire du GTG **dès le 31 octobre 2022.**

L'Assemblée générale des personnels du Grand Théâtre de Genève mandate la Commission des personnels du Grand Théâtre de Genève (CPGTG) ainsi que les syndicats SIT et SSP pour les représenter.